N° 2631. ACCORD VISANT À FACILITER LA CIRCULATION INTERNATIONALE DU MATÉRIEL VISUEL ET AUDITIF DE CARACTÈRE ÉDUCATIF, SCIENTIFIQUE ET CULTUREL. OUVERT À LA SIGNATURE À LAKE SUCCESS, NEW YORK, LE 15 JUILLET 1949[1]

ACCEPTATION

Instrument déposé le:

12 mai 1971

LIBAN

(Pour prendre effet le 10 août 1971.)

[1] Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 197, p. 3; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs nos 3 à 5, 7 et 8, ainsi que l'annexe A des volumes 634, 640 et 643.